

Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 30 septembre 2022

A 75 – commune de Lodève (34) Travaux de réfection de la chaussée et de la signalisation horizontale, du lundi 3 au vendredi 21 octobre 2022

Des travaux de réfection de la chaussée et de la signalisation horizontale (marquages au sol) auront lieu du lundi 3 au vendredi 21 octobre 2022 sur l'A 75 dans le sens Millau → Béziers (nord/sud) au niveau de la commune de Lodève (34). Le tunnel du Rocher de la Vierge est également concerné par ces opérations. Les travaux se dérouleront en trois phases successives et entraîneront la fermeture de bretelles d'entrée et de sortie de l'A 75 :

- **du lundi 3 au vendredi 7 octobre 2022 :** fermeture de la bretelle d'entrée et de sortie de l'échangeur 52 (Soubès) et de la bretelle d'entrée de l'échangeur 53 (Lodève) ;
- du samedi 8 au dimanche 16 octobre 2022 : fermeture de la bretelle d'entrée du demiéchangeur 53 (Lodève) ;
- du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2022 : fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur 53 (Lodève) et de la bretelle de sortie 54 (Le Bosc) sur une période plus courte.

Un balisage sera mis en place sur tout le linéaire A 75 concerné par les travaux, y compris les weekends. La circulation dans le sens Millau → Béziers (nord/sud) sera basculée sur la chaussée opposée pendant les travaux. Dans les zones de basculement, la circulation se fera de façon bidirectionnelle dans le sens Béziers → Millau (sud/nord) y compris dans le tunnel du Rocher de la Vierge.

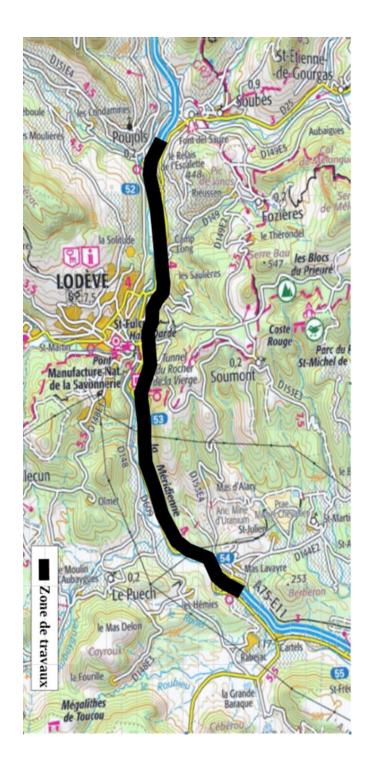
Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,5 m ou de longueur supérieure à 25 m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant toute la durée du chantier.

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse Bureau de la communication Tél.: 04.73. 29. 79.60

Mél.: com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447 60, avenue de l'Union soviétique 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1



La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:
- www.dir-mc.fr
- www.bison-fute.gouv.fr